Découverte de la Nage en Eau Vive

Découverte & perfectionnement

Millau 31 mai & 1 juin 2025

La Commission Régionale de Nage en Eau Vive de la FFESSM Occitanie organise un week-end le 31 Mai et 1er juin 2025 un stage sur le bassin artificiel de slalom de Millau et en milieu naturel sur le Tarn en collaboration avec CODEP 31 & 66.

Ce week-end est ouvert à tous les clubs de la Région Occitanie. L'objectif de ce week-end est de faire DÉCOUVRIR l'activité au sein de la région mais également de permettre à ceux ayant déjà pratiqué de se PERFECTIONNER.

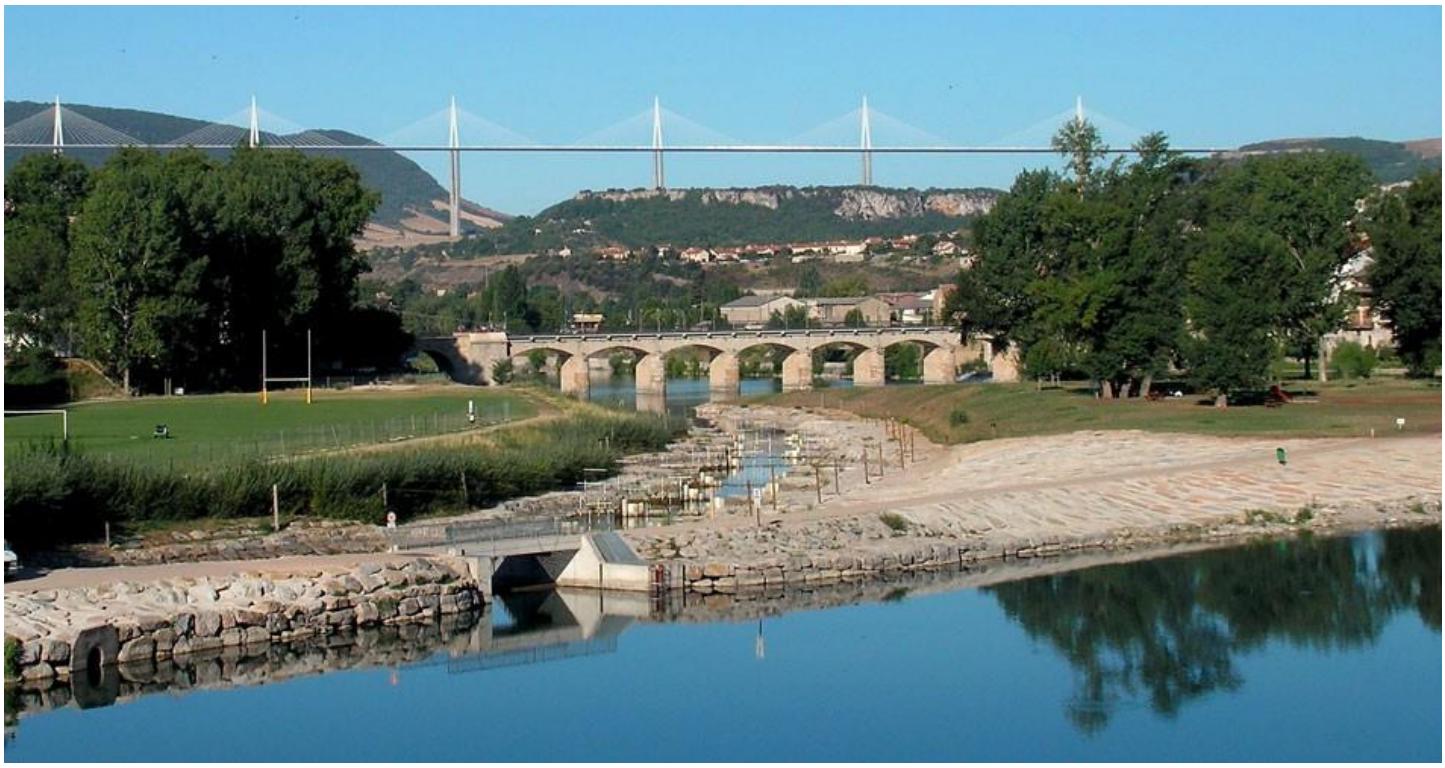

NAGE EN EAU VIVE
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

FFESSM
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

Qu’est ce que la Nage en Eau Vive ?

La Nage en Eau Vive consiste à descendre les torrents et rivières à la nage, équipé de palmes, d'une combinaison néoprène, d'un casque, d'un gilet et d'un flotteur. Sport de glisse à part entière, la Nage en Eau Vive est en lien très étroit avec la nature. Les descentes de torrents offrent des paysages grandioses uniquement visibles par la voie de l'eau.

Quel est l’Équipement ?

Le nageur est équipé de :

- Flotteur
- Combinaison
- Casque
- Palmes
- Chaussons
- Gants
- Gilet
- Fixe palmes

Qu'est-ce qu'un Bassin Artificiel de slalom ?

Un bassin artificiel est une partie de cours d'eau ou une dérivation d'un cours d'eau aménagée pour la pratique des sports d'eaux vives (kayak, nage en eau vive, rafting, …). Ce sont des tronçons de rivière aménagés où les dangers naturels de la rivière ne sont pas présents. Sur ces parcours sont disposés en surplomb de la rivière des piquets suspendus à des câbles appelés ″portes″. Ces portes sont disposées pour obliger les pratiquants à respecter des trajectoires. C'est ce que l'on appelle le Slalom comme en ski.

NAGE EN EAU VIVE
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

FFESSM
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

Programme du week-end

Samedi 31 Mai :
10h00 : Rdv à la base d'Eaux Vives de Millau
10h30-12h00 : Navigation encadrée par des cadres fédéraux sur le Bassin de Slalom
12h-14h00 : Déjeuner tiré du sac et accès au gîte à 200m du bassin
14h00-18h00 : Navigation encadrée
18h30 : Direction le camping et les chalets
19h00 ; Installation et douche
19h30 : Apéritif offert par la Commission et remise des diplômes de Baptême
20h00 : Dîner commun prévu par la Commission pour l'ensemble des inscrits (prévoir les boissons)

Hébergement **camping Les chalets de Saint Geniez de Bertrand**.

Dimanche 1 juin :
08h30 : Petit déjeuner tiré du sac
09h30 : Rangement/Ménage du gîte
10h30 à 13h00 : Initiation à la descente en milieu naturelle tranquille sur le Tarn
13h00 à 14h30 : Déjeuner tiré du sac
14h30 : Fin des activités d'eau vive

Condition de Participation

Les Nageurs devront :

- **Pour toute personne ne réalisant pas son premier baptême** : Posséder une licence et une assurance valides + Certificat médical valide
- **Pour les personnes réalisant leur premier baptême** ces documents ne sont pas obligatoires.
- Savoir nager et avoir une condition physique satisfaisante.
- **Avoir minimum 8 ans.**
- **Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale** (un exemple est présenté en fin du document).

Si le nombre d'encadrants n'est pas suffisant pour accepter toutes les personnes inscrites, nous limiterons le nombre de nageurs par club. *Vous serez avisés de cette limite en temps et en heure.*

Équipement :

- Les nageurs devront porter une combinaison et des chaussons en néoprène, une paire de palmes (si possible sans tuyères). L'utilisation de gants et de fixe palmes est vivement conseillée.
- Nous fournirons Gilets, Casques et Flotteurs répondant aux normes de sécurité. Pour faciliter l'organisation, préciser le matériel dont vous avez besoin en remplissant le tableau dans HelloAsso.

Hébergement :

- Les participants et leurs accompagnateurs qui le souhaitent seront hébergés au **camping Les chalets de Saint Geniez de Bertrand**.
- Il s'agit d'un hébergement en mobile-homes de 4/5 personnes. Nous répartirons donc les participants dans les différents mobile-homes réservés.

Prévoir les duvets et nécessaire de ménage (Papier toilette, éponge, liquide vaisselle...)

- Les mobile-homes sont équipés de kitchenettes.

Les repas :

Samedi midi, petit déjeuner, dimanche midi → Repas tiré du sac
Samedi soir → l'apéritif et le repas du soir sont offert par la Commission Nev PM (sans les boissons)

L'encadrement des enfants se limite à la pratique de la Nage en Eau Vive, qui commence lorsque l'on équipe et qui finit lorsque l'on déséquipe les enfants. Les encadrants et l'organisation ne sont pas responsables des enfants à l'extérieur du bassin, les parents ou accompagnateurs sont les seuls responsables.

Inscription :

Frais de participation pour le week end: **10€ pour les enfants et 20€ pour les adultes.** *Cette participation couvre l'hébergement et repas du samedi soir. Si arrivée la veille, organisation de l'hébergement à votre charge*
Les frais liés à l'organisation de l'activité, du week-end , l'apéritif et le repas du samedi soir sont pris en charge par. La Commission NEV PM

Ce tarif comprend l'organisation, l'accès au slalom, l'encadrement, le prêt de matériel (flotteur, casque et gilet) week-end, l'hébergement et le repas du samedi soir.
Pensez à prendre vos repas pour les midis, le petit-déjeuner et des choses que vous avez envie de partager.

Note :

Inscription avant le : **26 Mai 2025**
HelloAsso

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Miryam Ramirez : 06 61 07 15 69 (REGION Occitanie)
Frédéric Zerr : 06 76 79 75 72 (CODEP 31)
Gilles Saragoni : 06 22 29 63 73 (CODEP 66)

Carte interactive : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/stage-jeune-nev-millau_762750#14/44.0837/3.0371

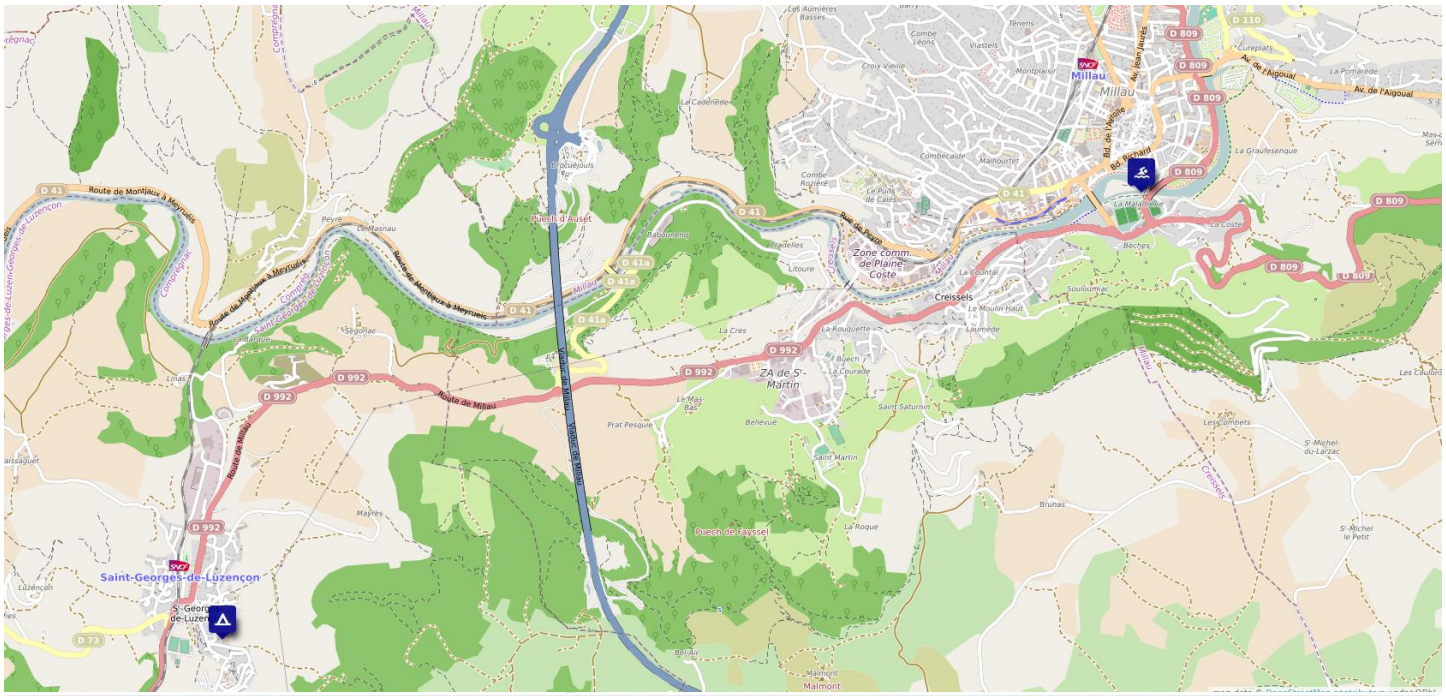

NAGE EN EAU VIVE
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

FFESSM
PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
OCCITANIE

Autorisation Parentale

Pour la participation au 31 mai et 1 juin (si inscription au week-end) 2025, sur le bassin artificiel de slalom de Millau et en milieu naturel sur le Tarn en collaboration avec CODEP 31 & 66.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame : ……
Domicilier : ……
……
……

Agissant en qualité de

- ☐ Père
- ☐ Mère
- ☐ Responsable légal ou tuteur

Autorise

- ☐ mon fils :
- ☐ ma fille :
- ☐ l'enfant :

Né(e) le…….. à, ……. à participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable 31 mai et 1 juin (si inscription au week-end) 2025.

Fait à : le :

Signature